



L'essentiel

Avec **iDéclic Transmission**, la Région Rhône-Alpes permet aux repreneurs d'entreprise de mobiliser plus facilement un concours bancaire pour financer leur plan de reprise... **iDéclic Transmission** garantit plus spécifiquement les projets de reprise pour lesquels la mobilisation de prêts bancaires est délicate.

iDéclic Transmission

Vous êtes

Porteur d'un projet de reprise d'entreprise :

- artisanale, de commerce, touristique, de services ou industrielle,
- implantée en Rhône-Alpes,
- correspondant à la définition communautaire de la PME.

Votre projet d'entreprise

iDéclic Transmission concerne les opérations de reprise d'entreprise pour lesquelles l'accès aux concours bancaires est délicat :

- entreprises situées en milieu rural et dans les bassins en crise,
- implantées en Rhône-Alpes,
- correspondant à la définition communautaire de la PME.

Important !

- La reprise d'actifs d'entreprise en redressement ou liquidation judiciaire est exclue.
- Les activités agricoles, d'intermédiation financière, de location et de promotion immobilière ne sont pas concernées par ce dispositif.

De quelle aide pouvez-vous bénéficier ?

iDéclic Transmission est un fonds de garantie de prêts bancaires :

- En partenariat avec Oséo, **iDéclic Transmission** apporte une garantie qui peut couvrir **jusqu'à 70% du montant des concours bancaires accordés.**
- **Le montant maximal de concours bancaires** garantis par entreprise ou groupe d'entreprises, s'élève à **600 000 euros.**



Les concours garantis

- Prêts à long terme, y compris les prêts personnels pour apport de fonds propres octroyés par l'ensemble des banques.
- Crédits baux immobiliers et mobiliers, locations financières.
- Cautions bancaires liées à un crédit vendeur.

Commission

La garantie donne lieu à la perception d'une commission (pour une quotité garantie à 70%, une commission de 0,84% par an est prélevée sur l'encours du prêt bancaire).

Comment bénéficier de l'aide ?

- Vous devez prendre contact avec **votre banque** qui adresse votre demande de garantie à Oséo, partenaire de la Région (tous les établissements bancaires peuvent solliciter cette garantie auprès d'Oséo). Oséo réalise une expertise de votre projet.
- La décision d'accorder une aide **iDécl*ic Transmission** est conjointe entre la Région Rhône-Alpes et Oséo.

www.reprendre-en-rhonealpes.fr,
le site de la reprise d'entreprise en Rhône-Alpes

Développé à l'initiative de la Région, ce portail vous permet d'accéder en quelques clics à l'ensemble des offres de cession de nos partenaires : la chambre régionale de commerce et d'industrie, la chambre régionale de métiers et de l'artisanat, la Fédération Française du BTP en Rhône-Alpes et les ordres des experts-comptables, des avocats et des notaires.

À retrouver également : toutes les informations pratiques pour mener à bien votre projet.

Contacts

Oséo Rhône-Alpes

- Délégation des Deux Savoies
Tél. : 04 50 23 50 26
- Délégation Drôme - Ardèche
Tél. : 04 75 41 81 30
- Délégation Isère
Tél. : 04 76 85 53 00
- Délégation Loire
Tél. : 04 77 43 15 43
- Délégation Rhône-Ain
Tél. : 04 72 60 57 60

www.oseo.fr

Pour plus d'informations

Région Rhône-Alpes

Direction de l'Économie, de la Recherche,
du Tourisme et des Technologies
Tél. 04 72 59 49 45

e-mail : espaceentreprises@rhonealpes.fr

www.espaceentreprises.rhonealpes.fr